

**NEWS TRANSFERT #22 - Décembre 2021**[Voir la version en ligne](#)

**NEWS  
AFRIQUE SUBSAHARIENNE**

## Comment accéder à des semences et plants de qualité ?

### **Edito**



Depuis toujours, l'homme façonne son environnement et améliore les espèces afin de répondre à ses besoins, « se nourrir ». Aujourd'hui dans le contexte de changement climatique où les périodes de sécheresse et d'inondations se multiplient, où les parasites et les ravageurs s'adaptent, il est impératif d'apporter des solutions aux défis à relever : à savoir améliorer quantitativement et qualitativement l'alimentation.

Face à tous ces paramètres, la sélection et la recherche variétale sont les principales réponses que peut apporter la filière « semences certifiées » pour maintenir une agriculture performante.

La France est en pointe sur le sujet : premier producteur européen, premier exportateur mondial, 73 entreprises de sélection, 380 000 ha de multiplication avec 18 600 agriculteurs pour 250 entreprises de production qui génèrent 17 000 emplois directs. Le tout structuré dans une interprofession forte, la SEMAE, un espace de dialogue, d'échanges et de décisions. SEMAE encadre l'ensemble de la filière à travers un service technique SOC à qui l'Etat a confié la mission officielle de contrôle de la certification et de la qualité des semences et plants.

Puisqu'il faudra nourrir 2,5 milliards de personnes supplémentaires dans le monde d'ici 30 ans, il est de notre devoir de toujours produire plus et produire mieux. La question de la souveraineté alimentaire et donc de la souveraineté semencière est posée. La semence « certifiée » est le point de passage obligé : c'est notre première assurance récolte, le premier maillon de la chaîne alimentaire, le premier facteur de stabilité au monde dans la grande chaîne de la vie.

*Pol Griffon, agriculteur, marseillaiseur de semences de céréales, région de Reims (France)*

## Partages d'expériences

Au **Burkina Faso**, la production de semences agricoles améliorées est organisée et encadrée par l'Etat.

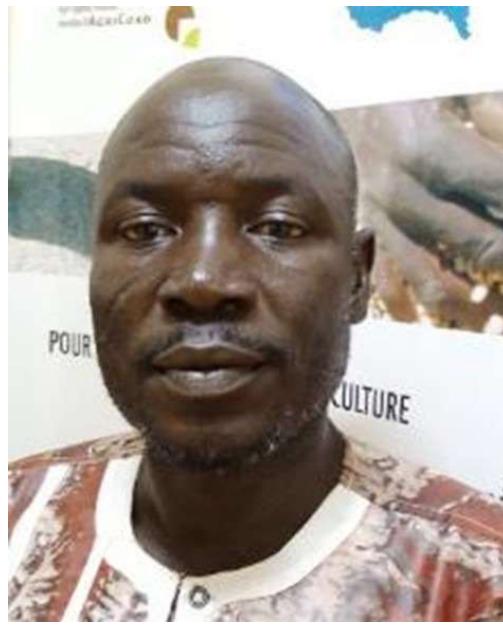
L'INERA - Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles - met au point des variétés de semences améliorées qu'il met à disposition des producteurs semenciers. Ces derniers sont regroupés au sein de l'Union Nationale des Producteurs Semenciers du Burkina Faso (UNPS-B) qui produit 10 000 tonnes de semences améliorées chaque année.

Pour devenir producteur semencier et vendre ses semences de niébé, le producteur doit disposer d'au moins 3 hectares de superficie emblavée. La commercialisation de semences est soumise à l'obtention d'un agrément du ministère du Commerce (sur avis technique du Ministère de l'Agriculture).



D'abord, les parcelles de production semencière sont suivies par un inspecteur au cours de la production. Ensuite, la semence produite est soumise à des tests et des analyses en laboratoire. Enfin, à l'issue de la certification, les semences font l'objet d'une autorisation de mise en vente.

L'Etat burkinabé soutient également la fourniture de semences de qualité aux producteurs. En 2021, le ministère de l'agriculture, avec l'appui financier de la FAO, a mis à disposition des producteurs plus de 52 995 tonnes de semences de niébé.

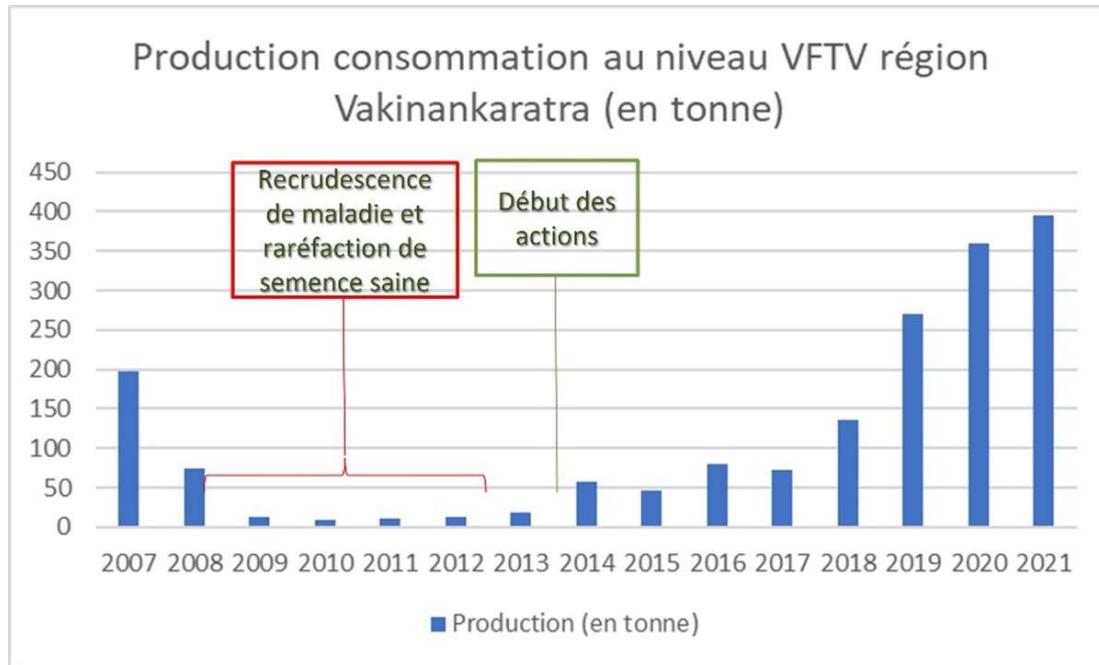


*« Je suis agriculteur et producteur semencier au sein de la coopérative Sougri Nso Zama de producteurs de niébé de Pissila au Burkina Faso. Nous sommes 22 producteurs semenciers dont 1 femme. En moyenne, chaque semencier produit 1 tonne de niébé de variété Komcallé chaque année. Cette variété est avantageuse car elle est précoce, adaptée à notre zone et se prête à la transformation en farine. Les consommateurs apprécient également son goût, elle se vend donc plus facilement. »*

*Les semences sont destinées en priorité aux membres de la coopérative qui peuvent les acheter à 800 FCFA le kilo. Les semences invendues sont proposées aux producteurs non-membres mais au prix de 900 FCFA le kilo. Au sein de la coopérative, un producteur semencier est désigné en début de campagne agricole pour chercher les semences à l'INERA ; puis les semences sont réparties entre nos semenciers. Pour devenir producteur semencier, nous avons auparavant suivi une formation sur les itinéraires techniques de la production de semences. Puis durant la production nous sommes accompagnés par les conseillers agricoles mis à disposition par notre partenaire, l'agri-agence Fert. Pour ma part, j'ai également bénéficié d'une formation sur le stockage. L'étape du stockage est importante et un inspecteur vérifie que les conditions de stockage sont bien respectées. Pour faciliter cette étape, ma coopérative a construit un magasin de stockage en commun. »*

**Salam OUEDRAOGO**, agriculteur – producteur de semences de niébé à Pissila, province du Sanmatenga, région Centre Nord

A Madagascar, la culture de la pomme de terre présente de nombreux avantages ; avec ses qualités nutritionnelles, la pomme de terre participe à la sécurité alimentaire ; cette culture permet par ailleurs aux producteurs d'améliorer leurs revenus et d'optimiser le calendrier agricole en cultivant la pomme de terre sur les rizières en contre saison. Malheureusement à partir des années 2008, cette culture a été victime d'une nouvelle maladie - *Rasltonia solanacearum*, responsable du flétrissement bactérien - entraînant une raréfaction des semences saines, une baisse de la production et une diminution des revenus des producteurs.



Production/consommation de pommes de terres au sein de la fédération VFTV dans la région Vakinankaratra.

Pour résoudre ce problème, l'association Ceffel, organisation professionnelle agricole spécialisée du Groupe Fifata, avec l'appui de l'agri-agence Fert, a développé plusieurs actions afin de multiplier des plants de pomme de terre sains. Grâce à ces actions, la production de pommes de terre est passée de 25 tonnes en 2010 à près de 400 tonnes en 2021 pour la seule OP régionale VFTV, membre de Fifata dans la région Vakinankaratra.

L'organisation de la multiplication suppose plusieurs étapes :

- Ceffel multiplie les plants dans son centre de la génération G0 à la génération G2
- Les fermes semencières mises en place par Ceffel se chargent ensuite de multiplier les plants de la génération G2 à la génération G3
- Les paysans multiplicateurs multiplient de G3 à G4.

A chaque étape de la multiplication, des mesures de traçabilité permettent d'assurer la qualité des plants et un test d'incubation est réalisé sur chaque lot de semence afin d'observer ou non le développement de maladies sur la pomme de terre.



Faute de laboratoire d'analyse microbiologique, le SOC ne peut pas encore certifier les plants de pomme de terre. Toutefois, le processus d'obtention du Permis d'activité semencière (PAS) pour les paysans multiplicateurs est en cours et Ceffel réfléchit à mettre en place un laboratoire d'analyse.

Cependant, les défis restent encore nombreux dont l'augmentation du nombre de producteurs et une demande plus importante en plants sains. Pour cela, Ceffel va accroître la capacité de production de plants sains via les fermes semencières. Les producteurs rencontrent également des problèmes de stabilité et d'homogénéité avec la variété de pomme de terre utilisée, la Maneva. Pour y remédier, avec l'accompagnement de Fert, Ceffel collabore avec la FN3PT (Fédération nationale des producteurs de plants de pomme de terre) afin notamment d'introduire de nouvelles variétés de pomme de terre à Madagascar. Enfin les producteurs ne peuvent pas se procurer des plants au moment voulu faute de bonne conservation des plants. Ceffel a donc construit et mis à disposition des producteurs des bâtiments de stockage permettant de conserver plus longtemps les plants de pomme de terre.



*« Je suis président de la fédération Fikotami, membre du Conseil d'Administration de Ceffel et paysan multipicateur de plants de pomme de terre dans la région Itasy. A partir de 2012, nous avons eu une baisse de notre production de pommes de terre à cause de l'apparition de maladies bactériennes. J'ai donc souhaité devenir multipicateur de plants de pomme de terre sains. J'étais parmi les premiers au sein du Groupe Fifata.*

*Je voulais améliorer les plants des membres mais aussi montrer l'exemple aux producteurs. Avec cette activité ma production est passé de 200 kg de plants de pommes de terre en 2015 à 1 200 kg aujourd'hui. Mais ce n'est pas encore suffisant pour répondre aux demandes des membres de ma fédération.*

*Selon moi, un bon paysan multipicateur doit avoir suffisamment de surface cultivable pour instaurer une rotation des cultures, avoir une bonne gestion de l'eau, bien maîtriser la technique et avoir de bonne relation avec les membres de son OP. »*

**Rolland Guy RAKOTONDRAKAMANA**, agriculteur – producteur de plants de pommes de terre dans la région Itasy

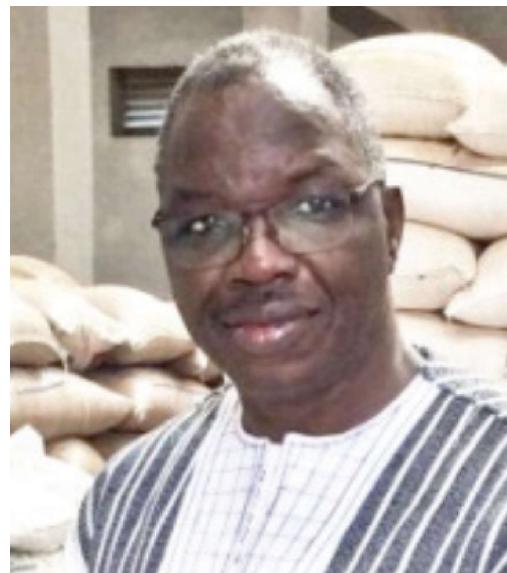
[Regarder son témoignage](#)

## Revue de presse

### Produire des semences locales améliorées : l'exemple de Nafaso

Extraits de l'entretien d'Abdoulaye Sawadogo paru dans le Grain de sel n°81 - 2021 # 2 d'Inter-réseaux - Développement rural : "Systèmes alimentaires - Quelles contributions apportent les partenariats entre producteur·rice·s et entreprises ? "

*Propos recueillis par Marie-Joséphine Ouedraogo, Chargée de communication et Alexandra Quet, Coordinatrice de la revue Grain de sel.*



**Abdoulaye Sawadogo**

Fondateur et Directeur Général de Nafaso

" Aujourd'hui, le marché ouest-africain est encore dominé par les semences traditionnelles et nous souhaitons proposer des semences vraiment adaptées aux conditions agroécologiques locales et qui soient performantes en termes de rendement. Les producteurs doivent avoir le choix de la qualité. Les évolutions démographiques et la demande alimentaire invitent vraiment à développer une offre de semences africaines performantes et accessibles. Viser l'autosuffisance et la souveraineté alimentaire commence peut-être par-là : **les semences**.

Pour se fournir, les producteurs doivent quitter la brousse et parcourir par fois des centaines de kilomètres pour aller en ville et trouver leurs intrants ce qui représente des coûts en temps, en transport et en carburant importants. Notre volonté est donc de rapprocher les semences de leurs utilisateurs, avec des prix alignés, mais qui deviennent attractifs s'il n'y a plus besoin de se déplacer.

C'est en 2008 que j'ai créé la société Neema Agricole du Faso (Nafaso), spécialisée dans la production, la commercialisation et la diffusion de semences améliorées dans la sous-région.

Nous produisons et commercialisons majoritairement des variétés améliorées de riz et de maïs, mais aussi de niébé, d'arachide, de sésame, de soja, de sorgho et de mil. Ce sont des cultures qui font partie du régime alimentaire burkinabè et plus largement d'Afrique de l'Ouest et du Centre, où nous sommes aussi implantés aujourd'hui. Notre schéma est le suivant : nous nous appuyons sur un réseau de producteurs, individuels ou organisés en coopératives (75 aujourd'hui), répartis majoritairement au Burkina Faso (dans 11 des 13 régions), mais aussi en Côte d'Ivoire, au Ghana ou au Togo. Les contrats de production précisent la variété et le prix des semences de base fournies. Pour les engrains et les pesticides, nos conseillers les orientent directement vers des fournisseurs avec qui les prix ont été négociés.

Nous avons mis en place plus d'une cinquantaine de points de vente dans des boutiques généralistes villageoises à travers le Burkina Faso. Il faut développer le maillage territorial pour répondre à ces enjeux d'accès.

Nous appuyons les producteurs de notre réseau pour renforcer leurs capacités et leur offrir des services comme par exemple des formations techniques de production avec le détachement sur le terrain d'agents d'encadrement en partenariat avec la Direction régionale de l'agriculture.

Les producteurs sont orientés vers des spéculations pour lesquelles il y a un marché et une demande. Nous contractualisons pour leur racheter directement la production. Enfin, nous faisons aussi de l'intermédiation avec des institutions financières en proposant aux producteurs de les accompagner dans leurs démarches. Aujourd'hui, les institutions financières ont besoin de garanties, d'entreprises solvables et crédibles, respectant leurs engagements. Nous nous portons donc caution lorsque les producteurs sollicitent des prêts, comme chez Coris Bank International ou le Réseau des Caisses populaires du Burkina, avec qui nous avons un partenariat.

Aujourd'hui, nous diversifions nos activités avec la production et la commercialisation de riz.

Je suis très fier du chemin parcouru : notre production tourne autour de 6 500 tonnes/an pour 80 emplois permanents, 300 emplois temporaires et un chiffre d'affaires allant de 2 à plus de 3 milliards de FCFA selon les années. Nafaso est aussi partenaire de plusieurs organisations : l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles du Burkina Faso (INERA), le Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles (CORAF/WECARD), l'Alliance pour la Révolution Verte en Afrique (AGRA) et West Africa Food Markets avec qui nous travaillons à des programmes d'amélioration variétale et d'augmentation de la production et de la commercialisation des semences améliorées."

[Lire l'interview complet](#)

## RESSOURCES

Fiche méthode

**COMMENT ACCÉDER À DES SEMENCES ET PLANTS DE QUALITÉ ?**

**DE QUOI PARLE-T-ON ?**

Les semences constituent un élément majeur des systèmes agricoles / sécurité alimentaire des populations / sécurité sociale. Leur état, leur qualité, leur accessibilité et leur disponibilité, dépend le succès des agriculteurs et leur sécurité sociale. Les semences sont un élément de multiples enjeux, à la fois technique, économique, juridique, socio-culturel et environnemental.

Pour que la végétal doive à être mise en terre ; cela correspond généralement au mode de reproduction asexuée.

**Semence :** graine que l'on met en terre (sème). Dans la plupart des cas, la graine est une graine qui a été conçue également pour dégénérer d'autres organes de reproduction (tubercules, ...)

**Plante :** ensemble de plantes ou production des plantes

Plusieurs modes de reproduction des espèces pour maintenir une bonne pureté variétale :

- Reproduction par voie sexuée :**
  - Anatalogie :** fécondation par le pollen de la même plante. Donne individus hermaphrodites (monoïque) ou hermaphrodites (homométe) et sont conservés après multiplication ou sont utilisés pour la reproduction.
  - Allogamie :** fécondation d'une plante par le pollen d'une autre plante. Donne des individus hermaphrodites, excepté celles (Oospogé), monoïque ou hermaphrodite.
- Reproduction par voie asexuée ou végétative :**
  - In vitro :** Exemple de la pomme de terre

**Varétés :** ensemble de plantes cultivées dont les critères physiques sont identiques entre individus (homogénéité) et sont conservés après multiplication ou sont utilisés pour la reproduction.

**Varétés lignées pure :** groupe d'individus génétiquement identiques, homoyzygotes pour tous leurs caractères, se reproduisant par auto-fécondation (autofécondation)

**Varétés de croisement :** ensemble d'individus aux caractères bien définis mais présentant cependant une certaine variabilité (et : croisement)

**Varétés de mélange :** ensemble de plantes du croisement de deux lignées pure, choisis pour leurs caractères complémentaires et intéressants. La variété ainsi créée offre de meilleures chances de survie.

**Varétés *clone* :** ensemble d'individus descendants d'un individu unique par multiplication végétative. Tous les descendants ont le même génotype que le pied mère (ex : pomme de terre)

**Varétés *cloné* :** dont le patrimoine génotypique a été modifié par l'intervention humaine.

**ÉTAPES POUR ACCÉDER À DES SEMENCES ET PLANTS DE QUALITÉ**

**1. DESONS DES PRODUCTEURS**

- Caractéristiques des semences : productivité, résistance à la sécheresse, résistance aux maladies, goût, etc.
- Disponibilité : être à disposition des agriculteurs à proximité au moment opportun
- Assurance de la qualité des semences (caractéristique productive, absence de maladies)
- Assurance de la sécurité sociale, de prix
- Varétés adaptées aux conditions pédoclimatiques et à des besoins spécifiques (ex: miellé pour farine)

**2. ACCÈS À L'OP (ORGANISATION POUR L'ACCÈS À DES SEMENCES ET PLANTS DE QUALITÉ)**

- Adhésion à l'OP (groupes de producteurs, aux membres)
- Production de semences et plants, certifiés officiellement ou via un système de garantie participative ou qualité déclarée

**3. ORGANISATION DE LA PRODUCTION DE SEMENCES/PLANTS**

**4. BONNES PRATIQUES**

- Optimiser la production des semences aux membres de l'OP
- Identifier les fermes semencières parmi les meilleurs multiplicateurs et les accompagner dans la prochaine
- Prévoir le stockage des semences dans de bonnes conditions
- Établir un système de suivi contrôlé/tracabilité efficace
- Déterminer le coût juste de la semence (coûts, prix du marché...)

**5. DEVENIR PRODUCTEUR SEMENCIER**

- Des critères de sélection de l'OP et/ou au niveau étatique (superficie)
- Une formation au préalable et en continu (maîtrise des itinéraires techniques de la production, stockage jusqu'à la commercialisation)
- Un accompagnement et suivi régulier par des techniciens compétents

**6. CERTIFICATION (par les Services Officiels de Contrôle)**

- Un processus de certification, avec un audit
- Des contraintes (coûts, suivi par inspecteurs SOC...)
- Un intérêt pour faire reconnaître la qualité des semences
- Un agrément officiel pour commercialiser la semence (et pouvoir être éligible aux appels d'offre des projets)

### Une nouvelle fiche méthode du pack conseil est disponible !

Cette fiche de la rubrique "Mieux produire" traite de l'accès à des semences et plants de qualité.

[Télécharger la fiche méthode](#)

Retrouvez l'ensemble du pack conseil

## POUR ALLER PLUS LOIN



**ETUDE |** *Semences biotech et semences paysannes en Afrique : l'option de la diversification*, Pierre Jacquemot, Les Dossiers WillAgri, avril 2020

[Lire l'étude](#)



**VIDEO |** Interview d'Ida Randrianasolo du CEFFEL sur le réseau des producteurs de plants de pomme de terre à Madagascar

[Regarder la vidéo](#)



**ARTICLE |** "Le développement d'une filière plants de pomme de terre par le groupe Fifata à Madagascar", Fert, le 22 septembre 2020

[Lire l'article](#)



Fert - 5 rue Joseph et Marie Hackin - 75116 Paris

Cet email a été envoyé à @, [cliquez ici pour vous désabonner](#).